



## COMPTE-RENDU

Atelier

### « *Agriculture et adaptation au changement climatique dans les Baronnies en Drôme Provençale* »

Co-organisé par

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales

La Chambre d'Agriculture de la Drôme

La Communauté de Communes des Baronnies provençales



Nyons – Lundi 22 avril 2024

## Déroulé des l'atelier :

- Accueil des participants ;
- Mot introductif ;
- Tour de présentation ;
- Brise-glace sur la posture individuelle des participants sur le thème de l'adaptation au changement climatique ;
- Présentation des différentes structures organisatrices et de leurs démarches en faveur de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique ;
- Présentation des propositions de niveaux d'impact ;
- Identification de solutions d'adaptation du secteur agricole des Baronnies en Drôme Provençale en 2 sous-groupes ;
- Conclusion.

## Liste des structures représentées lors des ateliers :

Nom	Prénom	Fonction/Mandat
Pélissier	Adrien	Agriculteur
Pélissier	Daniel	Agriculteur
Spano	Juliette	Agricultrice
Rochas	Yannis	Agriculteur
Teulade	Christian	Président de l'Office de Tourisme
Batut	Sandrine	SMBVL
Bergeot	Cécile	GREC-SUD
Gravier	Nathalie	Élue à la Chambre d'Agriculture
Aurias	Claude	VP au PNR BP
Quadrio	Laurent	Chambre d'agriculture
Botton	Martial	Agriculteur
Morin	Florian	Agriculteur
Morin	Joël	Agriculteur
Margiela	Rémy	Agriculteur
Stab	Chloé	GREC-SUD
Corentin	Paquereau	PNR BP
Cassandra	Bonnin	CCBDP
Ombrie	Gueidan	CCBDP
Mathilde	Cota	CCBDP
Jean-Jacques	Monpeyssen	VP à la CCBDP

## Mot introductif

Mathilde Cota, responsable du pôle aménagement, et Ombrie Gueidan, chargée de mission transition écologique à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençales (CCBDP) introduisent l'atelier. Elles remercient toutes les personnes de s'être déplacées pour participer à ces ateliers ayant pour **objectif de faire émerger des solutions d'adaptation au changement climatique du secteur agricole du territoire** grâce à une méthodologie d'ateliers fournie par l'ADEME (Agence pour la Transition écologique).

La chargée de mission économie – agriculture de la CCBDP se présente et rappelle le champ d'intervention de la communauté de communes à propos de l'agriculture.

La Communauté de Communes a mis en place en 2020 un **espace-test agricole** qui a permis à deux agriculteurs de tester leur activité.

Pour le volet **sensibilisation à la transmission**, la CCBDP en partenariat avec la Chambre d'agriculture a réalisé deux vidéos en mettant en avant deux modes de transmission en cours ou réussies qui sortent du cadre familial traditionnel. Des ateliers installations/transmissions sont également organisés.

La CCBDP travaille également sur l'**accès au foncier**. En partenariat avec la SAFER, elle a réalisé un diagnostic foncier dans trois communes de la Vallée de l'Oule. A la suite de ce diagnostic une commune a accepté de travailler sur les biens vacants et sans maîtres. La Communauté de Communes a en parallèle pu faire préempter la SAFER sur des ventes à des personnes non issues du milieu agricole dans la zone des Tuilières aux Pilles.

Enfin, la CCBDP **accompagne les projets collectifs** du territoire.

De même, Corentin Paquereau, chargé de mission PAT au Parc se présente et rappelle ce qu'est le Projet Alimentaire Territorial : un projet de territoire pour soutenir les producteurs sur plusieurs aspects : **adaptation au changement climatique, commercialisation en circuits courts, soutien des projets collectifs innovants émergents, tout en travaillant sur la sensibilisation des publics** afin qu'ils soient conscients des enjeux de l'agriculture des Baronnies provençales et puissent participer au soutien des producteurs.

Plusieurs actions ont eu lieu : des **formations** sous forme de webinaires avec la Chambre d'agriculture, un **accompagnement d'un groupe de maraîchers** dans leurs pratiques avec Agribiodrôme, **l'accompagnement du projet collectif** de transformation agricole du **Champ des A**, etc.

D'autres actions sont amenées à voir le jour dans les prochaines années dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, portées par les différentes structures accompagnant le monde agricole (Chambres d'agriculture, Agribiodrôme, CCBDP, PNRBP, etc.)

Enfin, la Chambre d'Agriculture de la Drôme présente également son engagement pour l'adaptation au changement climatique. Le changement climatique ne nous attend pas ! Il impacte déjà sensiblement l'activité agricole. Les évolutions vont s'accélérer. La trajectoire actuelle projette une évolution des températures à +2,7°C en 2050 et +4°C en 2100 (ère préindustrielle). Par exemple, la température moyenne

estivale de 2023 correspondra à un été frais en 2050. D'autres indicateurs agroclimatiques sont également alarmants comme la forte dégradation de l'ETP. Par ailleurs, la variabilité du climat va augmenter, avec des extrêmes (pluviométrie, T°, vent, ...) de plus en plus marqués. Pour maintenir une activité économique agricole, l'adaptation des pratiques est tout simplement obligatoire. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des solutions ! Plus on s'y prend tôt pour y réfléchir sur son exploitation, plus on a des chances de s'adapter sereinement.

## Brise-glace sur le thème de l'adaptation au changement climatique pour favoriser l'interconnaissance des participants vis-à-vis de la thématique

3 questions sont posées aux participants, qui sont invités à se positionner sur un axe pour exprimer leur opinion :

- Quelle est votre niveau d'appréhension du futur de votre territoire sur les enjeux liés au changement climatique ? (de « serein sur l'avenir de notre territoire » à « très anxieux quant à l'avenir de notre territoire »)
- Estimez-vous que le territoire ait la capacité de s'adapter au changement climatique dès maintenant ? (de « pas du tout capable » à « toutes les cartes en main pour agir »)
- Vous sentez vous en capacité d'agir à votre échelle ? (de « pas en capacité d'agir » à « contribution à l'adaptation possible à mon échelle »)

Dans l'ensemble, les participants étaient très anxieux sur l'avenir du territoire. Ils pensaient que le territoire avait la capacité d'agir mais en étant encore un peu pessimiste. En revanche, ils étaient plus optimistes concernant leur capacité à agir à leur échelle.

## Présentation de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Drôme teste actuellement avec des agriculteurs volontaires, un conseil à l'adaptation au changement climatique. Elle le proposera à tous à partir de l'hiver prochain. Si vous êtes d'ores et déjà intéressés pour bénéficier de ce conseil gratuitement pendant la phase de test, vous pouvez en parler à votre conseiller !

La présentation de la chambre d'agriculture est disponible en pièce-jointe du mail d'envoi de ce compte-rendu.

## Présentation des niveaux d'impact

Une fois le contexte posé, les niveaux d'impact d'intensité croissante auxquels le système pourrait être confronté dans un contexte de changement climatique, définis et caractérisés par les organisateurs de l'atelier, ont été présentés.

### Niveau d'impact 1

Les cultures subissent un stress hydrique et donc une diminution des rendements. Le besoin d'adaptation de leurs cycles se manifeste et exige de nouveaux calendriers.

Les gelées, arrivant pourtant sur une période moins ample, sont plus destructrices car la reprise de la végétation est de plus en plus précoce. Certaines terres et cultures sont abandonnées à cause d'une sensibilité trop importante au gel. Cela impacte également la fécondation et la pollinisation des plantes. Les éleveurs adaptent la gestion du pâturage avec des pousses moins importantes en été selon les années. Par ailleurs, on observe une pression sur les terres agricoles (investissement de fonds non agricoles, recherche d'accroissement de surfaces) afin de réduire les risques de perte de production.

### **Niveau d'impact 2**

Les agriculteurs font face à une forte fragilisation de leurs modèles économiques. L'altération de la ressource en eau se répercute sur la productivité des cultures et provoque des pertes économiques. Une organisation nouvelle du pâturage est nécessaire face au manque d'eau (difficultés d'abreuvement) et aux températures plus élevées (confort des troupeaux). En revanche, les automnes plus doux favorisent la pousse de l'herbe et diminuent le besoin en foin. Les températures perturbent aussi les périodes de croissance des plantes et l'absence de températures froides amoindrit les récoltes (repos des arbres fruitiers). La qualité des fruits évolue avec la phénologie des espèces. L'exposition aux maladies s'accroît, que ce soit à cause des températures ou des intempéries extrêmes. Les bassins de production se déplacent et les rendements diminuent. A cause des intempéries extrêmes, les cultures font face au couchage des épis, à la dégradation des fruits, à l'aggravation de l'érosion des sols et du ruissellement. La perte de la biodiversité diminue les services rendus par les écosystèmes et l'exposition aux ravageurs augmente. La dépendance aux intrants s'amplifie avec la baisse de la fertilité des sols.

### **Niveau d'impact 3**

Les températures et le manque d'eau poussent les agriculteurs à abandonner de nouvelles terres agricoles et certaines productions sur le territoire des Baronnies provençales. Certaines cultures deviennent impossibles à cause d'une sensibilité trop importante au gel. Les conflits d'usage de l'eau créent des tensions très fortes et la compétition autour de la ressource en eau devient palpable. L'utilisation d'intrants devient obligatoire pour compenser l'absence de services écologiques du sol. Il devient presque impossible de travailler en été et de recruter des saisonniers à cause de la chaleur.

## **Identification de solutions d'adaptation du secteur agricole des Baronnies en Drôme Provençale**

En sous-groupe d'environ 8 personnes, les participants, guidés par les animatrices, réfléchissent à des pistes d'adaptation correspondant à chacun des niveaux d'impact. L'objectif est en effet l'identification collective d'une panoplie d'actions d'adaptation de différentes natures (technique, législative et réglementaire, institutionnelle ou concernant l'approfondissement des connaissances, la sensibilisation et la communication, etc.) et selon divers niveaux d'ambition, en

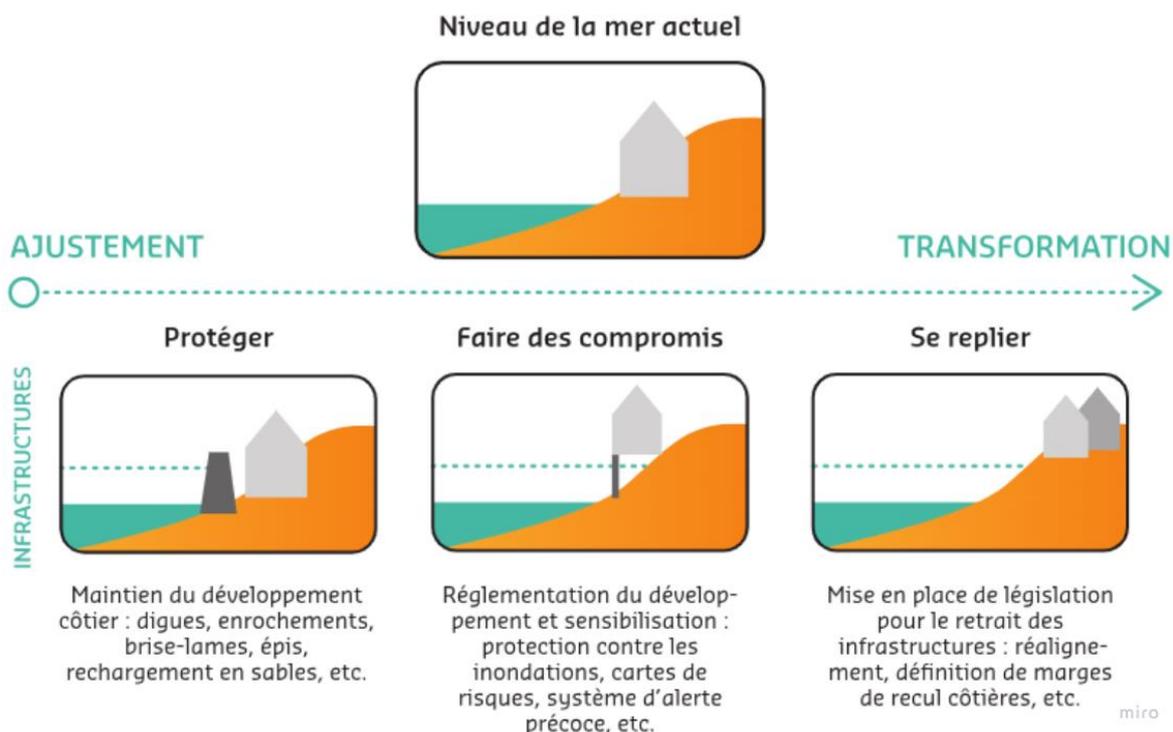
réponse à un impact du changement climatique considéré comme majeur sur le territoire. Ces actions portent sur un grand nombre de secteurs et thématiques : aménagement, urbanisme, foresterie, gestion des ressources en eau, santé, etc., et peuvent traiter les enjeux de façon transversale ou par secteur. Il est demandé aux participants de définir des actions potentielles, sans préjuger de leur faisabilité financière, technique ou sociale. En effet, sur le long terme, les conditions de mise en œuvre peuvent évoluer (coût, innovations technologiques, acceptabilité).

De plus, les animatrices incitent à tendre vers des actions de transformation. Dans un premier temps, il est plus aisé d'identifier des actions relevant de l'ajustement du système. Cependant, il est également nécessaire d'envisager des actions de modification et de mutation plus profonde du système.

Cette illustration permet de comprendre plus facilement les deux approches (d'ajustement et de transformation) d'adaptation au changement climatique.

**Illustration de différents types de mesures pour des approches d'adaptation par ajustement ou transformation de différents secteurs.**

(Adapté de « Technologies for Climate Change Adaptation – Coastal Erosion and Flooding, GEF, UNEP »).



Les actions qui ont émergé des ateliers ont été retranscrites dans le tableau suivant :

- Les pointillés (.....) indiquent l'anticipation nécessaire à la mise en œuvre ( ) de certaines actions.
- Les actions en gris sont celles relevant plutôt de l'atténuation des causes du changement climatique mais qui figurent tout de même dans la restitution pour garder une trace de la réflexion effectuée en atelier.
- Les actions sont organisées par thèmes.

Une première phase de priorisation a été réalisée à la fin de l'atelier. Ainsi, les **actions en gras et en couleur** sont celles qui ont été identifiées par les participants comme prioritaires.



	Développement des couverts végétaux hivernaux en arboriculture et en viticulture		
	Partager et communiquer les techniques de couverts végétaux et engrais verts pouvant être des alternatives aux intrants chimiques et minéraux		
	<b>Valoriser l'élevage pour disposer de matière organique</b>		
Diversification	<b>Diversifier les cultures et les activités agricoles pour être plus en capacité de faire face aux difficultés</b>		
	Conjuguer des troupeaux d'ovins et l'agrivoltaïsme		
	<b>Développer l'agrivoltaïsme, tout en préservant les productions</b>		
	Développer le viti-pastoralisme		
	Modification des pratiques culturales vers une combinaison des systèmes (agroforesterie, permaculture, etc.)		
	Abandonner certaines filières les plus consommatrices d'eau et émettrices de GES		
	Mettre en place des protections physiques pour protéger les récoltes, y compris contre les ravageurs		
	Créer artificiellement du froid pour satisfaire le besoin en froid des végétaux (bio-hacking, intervention météo)		
Expérimentation	Modifier les dates d'opération de cultures (fauche automnale du foin)		
	Expérimenter l'ensemencement d'arbres sur le relief		
	Mettre en place des protections physiques pour protéger les récoltes, y compris contre les ravageurs		
	Développer le pâturage d'altitude, sous forêt et en ubac		
	Multiplier les parcelles test expérimentales choisies par la chambre		
	Créer un référentiel plus adapté au local, porté par les syndicats		
	Créer artificiellement du froid pour satisfaire le besoin en froid des végétaux (bio-hacking, intervention météo)		
	Intensifier les prairies temporaires		
Biodiversité	Faire de l'aide à la pollinisation une véritable politique publique pour la préservation des abeilles et la lutte contre les prédateurs (frelons asiatiques, réduction des pesticides)		
	Travailler sur la lutte contre l'érosion de la biodiversité (haies, zones humides)		
Variétés	<b>Adapter le choix des variétés selon les différents risques (sécheresse, gel, besoin en froid ...)</b>		
	Adapter les cultures avec des variétés à floraison plus tardives		
	Introduire de nouvelles espèces d'arbres fruitiers		
	<b>Miser sur la polylocalité (topographie et géographie) et la polyvariété (précoces, tardives...)</b>		



COMPTE-RENDU – Ateliers « Agriculture et adaptation au changement climatique dans les Baronnies provençales »

Débouchés	Organiser en local les débouchés (coopératives ?)			
	Créer un système logistique de livraison mutualisé des agriculteurs vers les restaurateurs, artisans de bouche, magasins de producteurs...			
Particuliers	Organiser le compostage de la matière organique au niveau des ménages			
	Accompagner les consommateurs dans une consommation adaptée			
	Diminuer l'artificialisation des sols et interdire la tonte des cours et jardins			
	Remettre l'agriculture au cœur d'un contrat sociétal			

Indicateur composite permettant de passer d'un niveau d'impact à un autre :

Seuil 1

Seuil 2

## Conclusion en sous-groupes

Après avoir identifié un panel d'actions, les sous-groupes les relisent et modifient leur positionnement dans les niveaux d'impact s'ils le jugent nécessaire. Ils peuvent également ajouter ou retirer des post-it, après discussions.

## Conclusion en plénière

Pour conclure, les participants présentent à l'autre sous-groupe leurs pistes d'actions de manière synthétique.

## Perspectives

Si les acteurs organisateurs de l'atelier n'ont pas vocation à être pilote de chacune des actions qui ont émergé, ils sont là pour épauler, guider, coordonner et fédérer les socio-professionnels du secteur agricole et les acteurs liés dans la mise en œuvre des actions. Le but est dans un premier temps de se fixer des actions à mener, dans le cadre du PCAET comme du Projet Alimentaire Territorial porté par le Parc naturel régional des Baronnies Provençales, pour lequel un plan d'actions est rédigé et sera mis en œuvre à partir de 2025.

Dans les différents chantiers à mener, il est important de prendre en compte les retours des producteurs présents :

- Tester, expérimenter prend du temps et se révèle difficile lorsque les producteurs sont impactés directement sur leurs revenus. Les choix variétaux, les commandes de plants se font aujourd'hui pour un résultat visible bien plus tard (7-8 ans après la plantation en arboriculture par exemple). L'agenda des producteurs et l'agenda politique/des projets territoriaux ne coïncide pas toujours, il faut donc trouver un moyen d'aider les producteurs au plus proche de leurs besoins réels.
- Des changements importants ont déjà lieu, notamment l'abandon de certaines terres agricoles/productions.
- Le sol est une composante essentielle de l'adaptation au changement climatique et garant de la possibilité de produire à long terme : les producteurs doivent jongler pour conjuguer effort d'adaptation maintenant (à la fois sur les questions climatiques et économiques) tout en pensant au long terme, ce qui n'est pas un exercice facile. Il y a quand même des évolutions visibles (ex. beaucoup de féveroles implantés entre les vignes vers Vinsobres)
- Il faut éviter de réinventer des choses qui se sont faites ailleurs, et par exemple s'inspirer d'exemples de pays voisins dont la situation pourrait préfigurer celle des Baronnies provençales : Espagne, Italie, etc.
- Il est primordial de diminuer le risque pris par les agriculteurs. L'incertitude et le montant des investissements pour faire de nouveaux tests freinent le changement et l'expérimentation. Il y a un besoin de garanties financières.
- Il faut toujours lier l'adaptation de la production au contexte économique (demande, débouchés possibles), puisque les producteurs ont avant tout besoin de vivre de leur travail. Une garantie financière permettrait de

davantage se concentrer sur l'adaptation au changement climatique de manière générale.

- Les débouchés sont à penser à l'échelle régionale. Les productions des Baronnies provençales sont plutôt des productions "de niche" mais qui sont concurrencés par d'autres secteurs avec des coûts de production moins élevés (thym, abricot, petit épeautre qui se développe ailleurs en France en plaine). La complémentarité entre les bassins de production doit être réfléchi.

Voici les contacts des personnes ressources :

CCBDP : [o.gueidan@cc-bdp.fr](mailto:o.gueidan@cc-bdp.fr)

Chambre d'agriculture : [benoit.chauvin-buthaud@drome.chambagri.fr](mailto:benoit.chauvin-buthaud@drome.chambagri.fr)

PNR : [cpaquereau@baronnies-provencales.fr](mailto:cpaquereau@baronnies-provencales.fr) ou [gpariset@baronnies-provencales.fr](mailto:gpariset@baronnies-provencales.fr)